





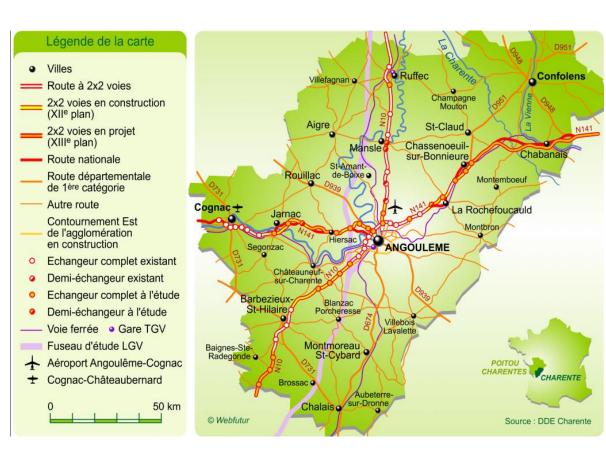
# ORDRE DU JOUR



- 1. LE TERRITOIRE ET L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SERVICE
- 2. LES BESOINS RESSENTIS
- 3. EVALUATION DE L'ACCESSIBILITE
- 4. SUITE DE LA DEMARCHE

#### ► A. Les grands axes de communication

#### → Les principales voies de communication et lignes de transport en commun convergent vers Angoulême



Le département est traversé du Nord au Sud par la RN 10 et d'Est en Ouest par la RN 141. **Angoulême constitue le point de convergence de ces axes structurants.** 

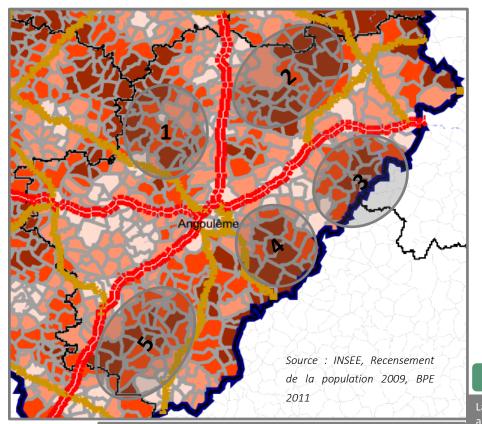
Le territoire **bénéficie du TGV** (ligne Paris-Bordeaux) notamment à Angoulême et Ruffec.

De plus, plusieurs fois par jour, les TER desservent depuis Angoulême :

- -vers le nord en direction de Poitiers, les gares de Luxé et Ruffec ;
- -vers le sud, en direction de Bordeaux, Chalais et Montmoreau
- -vers l'est, en direction de Limoges, Chabanais, Exideuil-sur-Vienne, Roumazieres-Loubert, Chasseneuil-sur-Bonnieure, La Rochefoucauld, Ruelle-sur-Touvre
- -vers l'ouest, en direction de Saintes et Royan, les gares de Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac-Charente et Cognac.

#### ▶ B. Positionnement des communes par rapport à l'offre de service

→ Les temps de trajet pour accéder aux services sont accentués dans les zones interstitielles aux principaux axes de communication.



Temps moyen d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire

- 11 minutes et au-delà
- de 7 à moins de 9 minutes
- de 9 à moins de 11 minutes
- moins de 7 minutes

La Charente présente 5 zones d'éloignement aux services de la gammes de intermédiaire:

- 1) au Nord-Ouest, entre Aigre et Rouillac;
- 2) au Nord, entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Champagne-Mouton
- 3) À l'est, autour de Montemboeuf
- 4) À l'est, au sud de Montbron et à l'est d'Angoulême
- 5) Au sud, entre Montmoreau-Saint-Cybard et Barbezieux-Saint-Hilaire

#### Méthode et définitions

La gamme de proximité est composée d'équipements fréquents correspondant aux premières nécessités : supérette, écoles, médecin généraliste...

La gamme intermédiaire contient des équipements moins fréquents mais relativement nombreux : supermarché, collège, opticien...

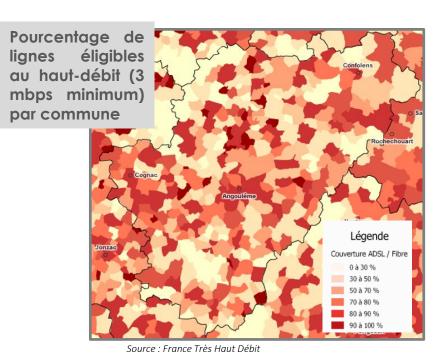
La gamme supérieure est composée d'équipements rares, plus spécialisés ou plus grands que dans les deux autres gammes : hypermarché, lycée, cardiologue...

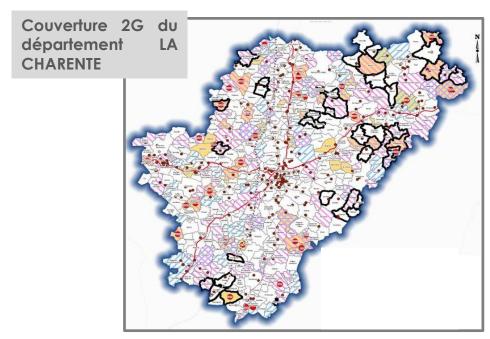
## ► C. Couverture mobile et numérique

#### → Un éloignement accentué par une moins bonne qualité des réseaux TIC

Si la Charente est quasi intégralement couverte par le haut-débit à 512 ko, une majorité de communes présente un taux de lignes éligibles au 3mbps inférieur à 50%. En téléphonie mobile, il reste beaucoup de zones blanches ou grises non officiellement reconnues.

On note une concentration de ces zones sur les Communauté de Communes situées dans les zones interstitielles citées ci-avant (Haute Charente, Confolentais, Pays Manslois, Seuil Charente Périgord, Pays d'Aigre, Val de Charente et 4B).

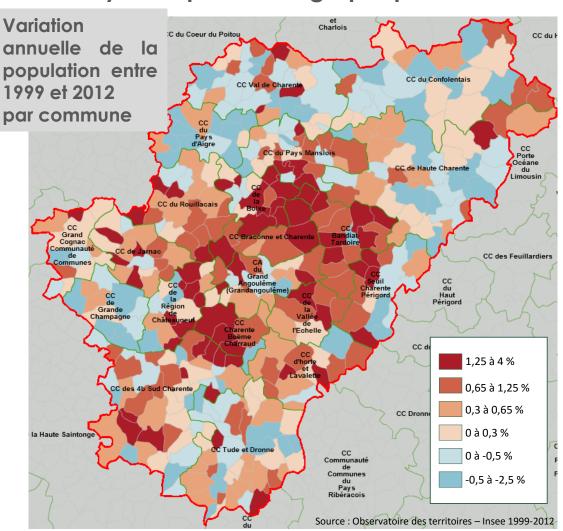




Source : programme de résorption des zones blanches et bilan de l'enquête auprès des communes

## ▶ D. Les dynamiques démographiques

→ Des dynamiques démographiques très contrastées entre le co



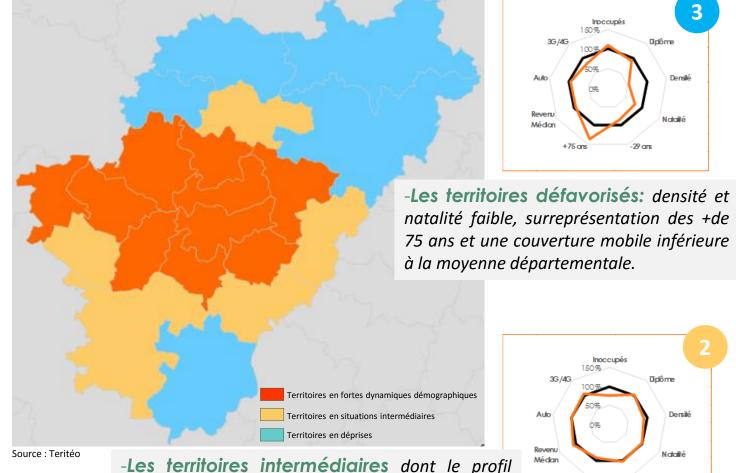
- 1) Des CdC dynamiques autour du Grand Angoulême: CC de la Boixe, CC Braconne et Charente, CC Boeme Charente Charraud, CC de la Vallée de l'Echelle, CC du Rouillacais, CC Bandiat Tardoire, CC de la Région de Châteauneuf, CC de Jarnac, CC Grand Cognac.
- 2) Des CdC plus contrastées (associant communes dynamiques et en déprises), CC des 4b,, CC d'Horte et Lavalette, CC du Pays Manslois, CC Seuil Charente Périgord.
- 3) Des CdC en déprise : CC du Pays d'Aigre, CC du Confolentais, CC de Haute Charente, CC Val de Charente, CC de grande Champagne, CC Tude et Dronne.

## ► E. Profils sociodémographiques

#### → 3 profils sociodémographiques très liés à la dynamique démographique



territoires -Les favorisés: natalité dynamique, surreprésentation des - de 29 ans, sousreprésentation des + ans. des médians, revenus niveaux de diplôme et une couverture en 3G supérieurs moyenne.



+75 ans

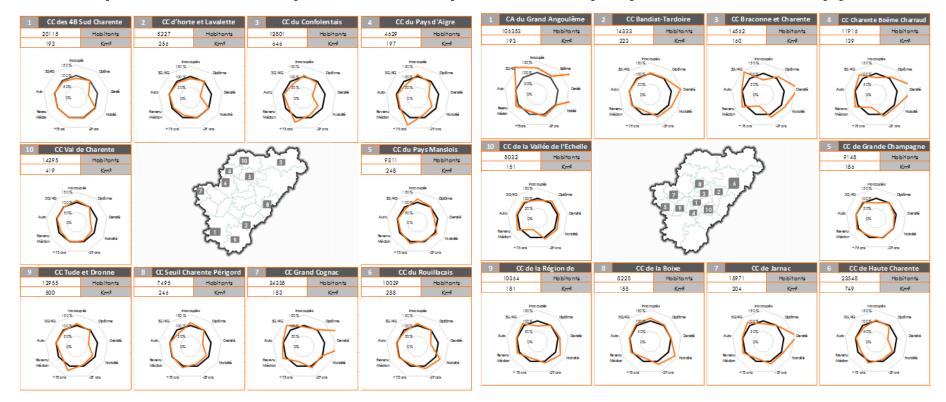
-29 ars

départementales.

type se rapproche en tout point des moyennes

## ► E. Profils sociodémographiques

#### → Une présentation du profil de chaque EPCI est proposée dans le rapport



Les caractéristiques sociodémographiques :

Utilisation de graphiques en radar pour l'analyse des caractéristiques sociodémographiques des EPCI.

#### Méthode et définitions

Ces graphiques s'élaborent sur une valeur de référence que l'on suppose égale à 100 (pour notre cas la moyenne départementale). Pour chaque indicateur des variations relatives par rapport à cette valeur de base sont déterminées.

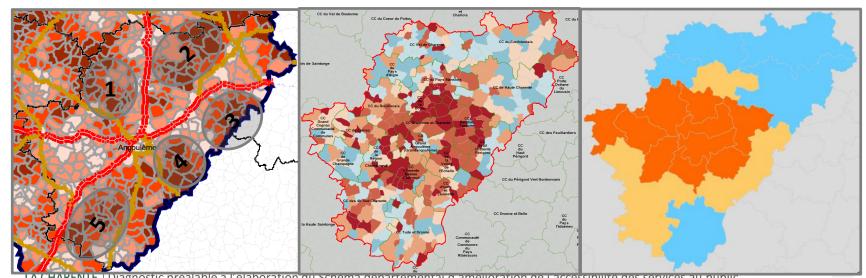
Cette approche, permet d'avoir un regard synthétique sur un panel d'indicateurs clés. Cette approche présente également l'avantage de réaliser rapidement des comparaisons entre des profils différents.

- ▶ F. En synthèse: la typologie des territoires sur l'enjeux des services
- → Des enjeux différenciés en fonctions des caractéristiques des territoires

Les territoires fragiles: → Dans la zone n°3, les communes <u>en déprise et éloignées des services</u>. L'enjeu est de maintenir les « fonctions vitales » du territoire (panier de service minimum) et d'en limiter l'enclavement (transports).

Les territoires intermédiaires : → Les communes de la zone n°2. Ces territoires présentent des profils sociodémographiques proches de la moyenne départementale mais la dynamique démographique y est contrastée ce qui menace les territoires en déprise (CdC de la Grande Champagne et Seuil Charente Périgord). Situés en proximité de la zone attractive, ils peuvent subir la concurrence des zones commerciale des agglomérations. L'enjeu est d'animer, dynamiser et organiser l'offre de commerces et services et de veiller au maintien de l'offre.

Les territoires favorisés à démographie positive : → Il s'agit, à l'exception de quelques communes des CdC du Rouillacais et de Seuil Charente Périgord, de la zone n°1. Leur situation géographique à proximité des principaux pôles et axes de communications...) est à l'origine d'une attractivité résidentielle entraînant une hausse quantitative (nombre de places) et qualitative (nouveaux services) de la demande de services. L'enjeu est des années à venir sera de parvenir à y répondre dans des délais afin d'éviter les situations de tension. L'enjeu de l'organisation des déplacements y est accrue.



"Teritéo

# ORDRE DU JOUR



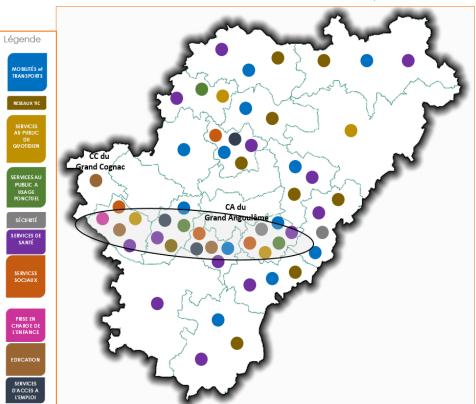
- 1. LE TERRITOIRE ET L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SERVICE
- 2. LES BESOINS RESSENTIS
- 3. EVALUATION DE L'ACCESSIBILITE
- 4. SUITE DE LA DEMARCHE

# II) Les besoins ressentis

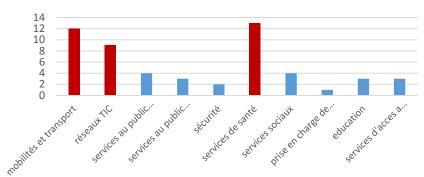
#### ► A. Les besoins ressentis par les EPCI

Des carences sont principalement identifiées pour les services de santé, les mobilités et transports et les réseaux TIC. L'accès aux services au public du quotidien ne semble pas être un enjeu global à l'échelle du territoire

#### Les carences d'accessibilité identifiées par les EPCI



#### Recurrence des carences d'accessibilité des services



Les territoires périurbains proches des pôles et voies de communications expriment le plus de carences d'accessibilité aux services.

#### Plusieurs facteurs explicatifs:

-des besoins plus importants en « volume », liés à l'arrivée de nouveaux habitants.

-ces territoires en dynamique peuvent faire preuve d'un niveau d'exigence plus élevé.

Inversement, les situations de déprise démographique et d'éloignement global des services amène les élus à recentrer leurs demandes sur l'essentiel.

Cela ne doit néanmoins pas minimiser les problématiques d'accessibilités présentes sur les autres territoires.

# II) Les besoins ressentis



▶ B. Les besoins ressentis par les usagers

 Point de vigilance: Les services ciblant des publics spécifiques sont en toute logique dans les notations en matière d'utilité inférieures aux services « tout public ». Ils représentent cependant des services indispensables à la vie des habitants sur un territoire.

#### → Utilité et Accessibilité

#### 1) Les services « tous publics »

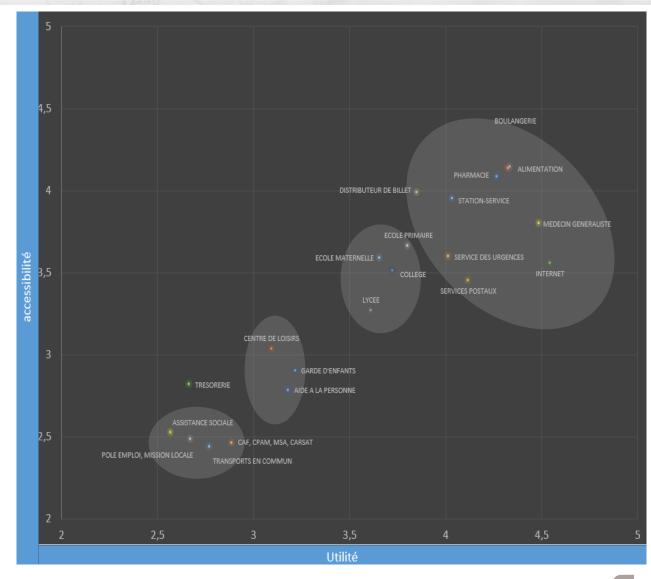
-8 services jugés à la fois très utiles et accessibles, principalement des services du quotidien et de santé: internet, médecin généraliste, boulangerie, alimentation, stationservice, les urgences et les services postaux (une accessibilité plus réduite pour les services postaux, internet et les urgences).

#### 2) Les services « publics spécifiques»

-les services éducatifs (maternelles, élémentaires, collèges et lycées) sont jugés utiles et plutôt accessibles (une accessibilité plus réduite pour les lycées).

-les services de prise en charge de l'enfance sont jugés peu accessibles

-les services sociaux sont jugés très peu accessibles.



# II) Les besoins ressentis ► B. Les besoins ressentis par les usagers

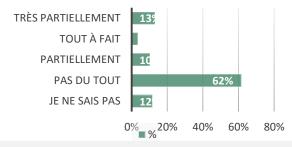
41% des répondants usagers considèrent que les dépenses pour accéder aux services peuvent représenter une contrainte

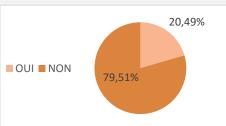




92% assurent utiliser un véhicule motorisé pour accéder aux services

3% considèrent que les transports en commun permettent « tout à fait » d'accéder aux services depuis leur domicile.

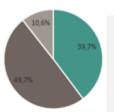




In fine, 79,51 %, jugent ne pas avoir de difficultés à accéder physiquement aux services.

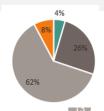
6 % n'ont pas pour habitude d'accéder aux services à distance (31% pour les + de 75 ans). Parmi ceux-ci, 47% expliquent préférer le contact physique et 24% soulignent la complexité des démarches à distance. **Seuls 7% déclarent ne pas savoir se servir d'internet.** 





- 50 % affirment maîtriser certaines démarches mais également être confrontés à des difficultés pour d'autres. 10 % des répondants jugent avoir des difficultés avec les démarches administratives. Ces difficultés sont plus marquées chez les – de 25 ans et plus de 75 ans.

30% jugent que l'information dont ils disposent sur les services et leurs modalités d'accès est insuffisante



# ► A. Thème n°1: MOBILITES ET TRANSPORTS – Les chiffres clés

Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires
Transport interurbains et scolaires	7 min	6 min	50 %*	16 %	114	3	15	Lundi-samedi	45%*
Les lignes TER	15 min	13 min	50 % *	16,7 %	129	3	Entre 10 et 20h	Lundi-dimanche	45%*
Le transport à la demande	7 min						Variable	Variable	
Le co-voiturage	15 min								

## TEC Interurbain Dép → Région

#### CA du Grand Angoulême CC Bandiat-Tardoire CC Braconne et Charente CC Charente Boëme Charraud 0,8 CC de Grande Champagne 6644 11458 CC de Haute Charente 4.7 3586 CC de la Boixe CC de la Région de Châteauneuf 3,1 1032 CC de la Vallée de l'Echelle 4,3 CC des 4B Sud Charente 2017 1,8 123 CC d'horte et Lavalette 7537 CC du Confolentais 682 CC du Pays d'Aigre 3,4

5,2

2,7 | 1325

1,8 835

4,2 1424

6,7 4268

8,6 7989

CC du Pays Manslois

CC du Rouillacais

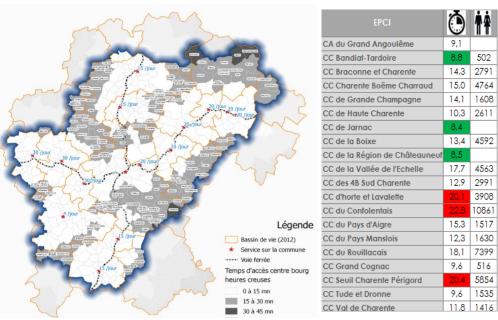
CC Grand Cognac

CC Tude et Dronne

CC Val de Charente

CC Seuil Charente Périgord

#### **TER Région - SNCF**



\*Teritéo

Temps d'accès centre

0 à 7 mn

heures creuses

30 à 45 mn

<sup>\*</sup>Ne prend pas en compte l'agglomération d'Angoulême.

## ► A. Thème n°1: MOBILITES ET TRANSPORTS – Les principaux constats

Service	Grands constats
Transport interurbains et scolaires	19 lignes, principalement utilisées par des scolaires, convergent vers Angoulême. Une offre renforcée en périurbain avec création de service 'express' et mise en place une tarification accessible et lissée.
Les lignes TER	4 lignes nord-sud et est-ouest, des fréquences variables (de 15 à 30 trains / jr), des horaires plutôt adaptés aux heures de pointe et une desserte faible en heures creuse. Des améliorations et adaptations à prévoir notamment liées à l'arrivée du TGV Paris-Bordeaux sauf sur la ligne Angoulême à Limoges en mauvais état (les temps risquent de s'aggraver).
Le transport à la demande	14 services de TAD organisés à l'initiative des communes et EPCI couvrent 10% des communes. En l'absence de cohérence départementale, ces services restent confidentiels (manque de visibilité), peu utilisés (système de réservation un jour en avance) ne couvrent pas les communes les plus éloignées des autres offres de transport.
Le co-voiturage	Des pratiques qui s'auto-organise, principalement sur les trajets domicile-travail. Une politique en émergence: le Département recense actuellement les points de regroupements sur les parkings existants avec une volonté départementale de développer un réseau d'aires de covoiturage: 4 sont en projet sur 2016, 2017 un objectif de 30 avait été inscrit dans l'Agenda 21 du Département à échéance 2020.

#### → Les enjeux, pistes de réflexion et d'amélioration

- 1) Approche géographique: comment pallier à l'absence de services de transports en commun dans certaines zones du territoire? Pistes → a) déploiement d'un dispositif de TAD harmonisé sur l'ensemble des communes non desservies par le transport interurbain b) rabattement en Transport à la Demande vers les lignes interurbaines? c) Meilleure adaptation de certaines lignes scolaires pour toutes catégories d'usagers, notamment au sein des zones non couvertes, d) déploiement de dessertes en circularité, e) développement du covoiturage solidaire
- 2) Approche des publics: Comment apporter une réponse adaptée aux besoins de mobilité des jeunes et personnes âgées? Pistes  $\rightarrow$  a) Déployer des relais mobilité avec prêt de véhicule, b) Adapter le TAD en lien avec les services et leurs opérateurs : plages horaires et lieux d'accès aux services: marchés, MSAP, ... c) Développer une offre hors trajets pendulaires? d) Développer une offre de covoiturage solidaire
- 3) Approche globale: Comment mieux valoriser l'offre de transport public? Pistes → a) Harmoniser (nom, tarifs, logique de fonctionnement, ...) pour pouvoir communiquer, b) Coordonner l'offre à l'échelle départementale / régionale : connecter horaires et lignes de transport, c) définir une stratégie globale à l'échelle départementale / régionale apportant une réponse aux besoins des différents public cibles d) Déployer une réseau d'aires de covoiturage à l'échelle départementale

"Teritéo

# ORDRE DU JOUR



- 1. LE TERRITOIRE ET L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SERVICE
- 2. LES BESOINS RESSENTIS
- 3. EVALUATION DE L'ACCESSIBILITE
- 4. SUITE DE LA DEMARCHE

## ► Thème n°1: MOBILITES ET TRANSPORTS – Les chiffres clés

Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité*	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires*
Transport interurbains et scolaires	7 min	6 min	50 %	16 %	114	3	15	Lundi-samedi	45%
Les lignes TER	15 min	13 min	50 %	16,7 %	129	3	Entre 10 et 20h	Lundi-dimanche	45%
Le transport à la demande	7 min						Variable	Variable	
Le co-voiturage	15 min								

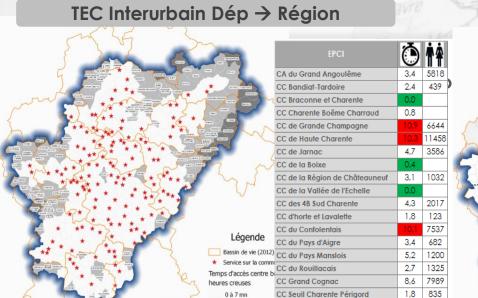
<sup>\*</sup>Ne prend pas en compte l'agglomération d'Angoulême.

## ► Thème n°1: MOBILITES ET TRANSPORTS – Les principaux constats

Service	Grands constats
Transport interurbains et scolaires	19 lignes, principalement utilisées par des scolaires, convergent vers Angoulême. Une offre renforcée en périurbain avec création de service 'express' et mise en place une tarification accessible et lissée.
Les lignes TER	4 lignes nord-sud et est-ouest, des fréquences variables (de 15 à 30 trains / jr), des horaires plutôt adaptés aux heures de pointe et une desserte faible en heures creuse. Des améliorations et adaptations à prévoir notamment liées à l'arrivée du TGV Paris-Bordeaux sauf sur la ligne Angoulême à Limoges en mauvais état (les temps risquent de s'aggraver).
Le transport à la demande	14 services de TAD organisés à l'initiative des communes et EPCI couvrent 10% des communes. En l'absence de cohérence départementale, ces services restent confidentiels (manque de visibilité), peu utilisés (système de réservation un jour en avance) ne couvrent pas les communes les plus éloignées des autres offres de transport.
Le co-voiturage	Des pratiques qui s'auto-organise, principalement sur les trajets domicile-travail. Une politique en émergence: le Département recense actuellement les points de regroupements sur les parkings existants avec une volonté départementale de développer un réseau d'aires de covoiturage: 4 sont en projet sur 2016, 2017 un objectif de 30 avait été inscrit dans l'Agenda 21 du Département à échéance 2020.

LA CHARLNIE | Diagnostic prealable a l'elaboration du Schema departemental d'amelioration de l'accessibilité des services au publi

## ► Thème n°1: MOBILITES ET TRANSPORTS – Cartographies



7 à 15 mn

15 à 30 mn

30 à 45 mn

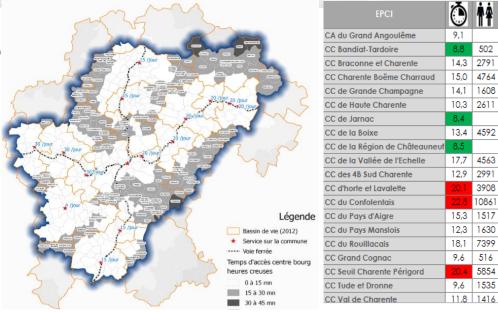
CC Tude et Dronne

CC Val de Charente

4,2 1424

6.7 4268

# **TER Région - SNCF**



## ► Thème n°1: MOBILITES ET TRANSPORTS – Enjeux et pistes d'action

1) Approche géographique: comment pallier à l'absence de services de transports en commun dans certaines zones du territoire?

**Pistes** → a) déploiement d'un dispositif de TAD harmonisé sur l'ensemble des communes non desservies par le transport interurbain b) rabattement en Transport à la Demande vers les lignes interurbaines? c) Meilleure adaptation de certaines lignes scolaires pour toutes catégories d'usagers, notamment au sein des zones non couvertes, d) déploiement de dessertes en circularité, e) développement du covoiturage solidaire

2) Approche des publics: Comment apporter une réponse adaptée aux besoins de mobilité des jeunes et personnes âgées?

**Pistes** → a) Déployer des relais mobilité avec prêt de véhicule, b) Adapter le TAD en lien avec les services et leurs opérateurs : plages horaires et lieux d'accès aux services: marchés, MSAP, ... c) Développer une offre hors trajets pendulaires? d) Développer une offre de covoiturage solidaire

3) Approche globale: Comment mieux valoriser l'offre de transport public?

**Pistes** → a) Harmoniser (nom, tarifs, logique de fonctionnement, ...) pour pouvoir communiquer, b) Coordonner l'offre à l'échelle départementale / régionale : connecter horaires et lignes de transport, c) définir une stratégie globale à l'échelle départementale / régionale apportant une réponse aux besoins des différents public cibles d) Déployer une réseau d'aires de covoiturage à l'échelle départementale

Les DAB

### ► A. Thème n°3: SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN – Les chiffres clés

	Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires
Laı	poste	7 min	3 min	82 %	2,7 %	29		De 0 à 15	4 à 6jr/7	62%
Alir	mentation	7 min	4 min	93 %	7,8 %	77	2	30	6j/7	92%
Воц	ulangerie	7 min	4 min	92 %	4,9 %	64	1	30	6j/7	94%
Les	pharmacies	7 min	6 min	94 %	10,9 %	123		15	6j/7	90%
Les	DAB	7 min	7 min	89 %	28.8%	217	5	68	7j/7	92%
Les	stations-services	15 min	8 min	90 %	1 %	14		20 à 68 h	6 à 7j/7	90%

## ► A. Thème n°3: SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN – Les principaux constats

Service	Grands constats
La poste	Malgré une excellente couverture territoriale, les services postaux sont jugés moins accessibles, notamment du fait d'une accessibilité horaire limitée. Une forte baisse de la fréquentation des guichets postaux (baisse activité courrier) oblige la Poste à réorganiser ses modalités de présence. Parallèlement, la Poste a développé l'accessibilité de ses services en ligne et expérimente le déploiement de nouveaux services au domicile.
Alimentation et Boulangerie	La Charente connaît un affaiblissement des commerces du quotidien en milieu rural (déprise démographique + concurrence des commerces situés sur les trajets domicile / travail → baisse de rentabilité → difficulté de la transmission) ce qui à terme pourrait poser problème pour les usagers peu mobiles.
Les pharmacies	Le nombre de pharmacies baisse en Charente. Cela s'explique par 1) la baisse de la démographie médicale, 2) les plans d'économie successifs. La vente par internet, très règlementée est peu développée. La livraison au domicile peut être demandée mais reste exceptionnelle. Il y a une crise de formation des préparateurs en pharmacie qui pose problème notamment dans les zones rurales éloignées

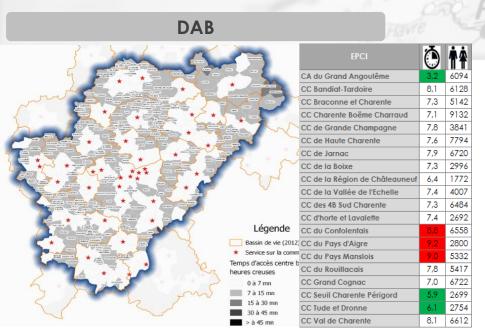
Les stationsservices

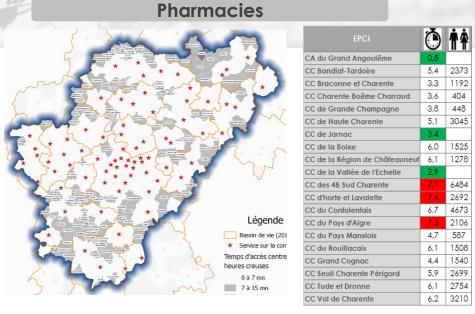
Le modèle économique des stations-service traditionnelles est aujourd'hui fragilisé (baisse démographique, mise aux normes et concurrence des grandes surfaces). Encore fortement implantées, elles présentent néanmoins des risques de disparition, ce qui, dans le rural, pourrait poser problème.

Banque Postale et le Crédit Agricole propose un 2<sup>nd</sup> niveau d'accès aux retraits (points verts, relais commerçants).

Une perte de rentabilité des DAB a engendré des suppressions mais ne devrait plus impacter la Charente. Néanmoins, les évolutions actuelles (paiements dématérialisés, ...) pourraient, accélérer la perte de rentabilité des DAB subsistants. La

### ► A. Thème n°3: SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN – Cartographies





# ► A. Thème n°3: SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN – Enjeux et pistes

- 1) Comment assurer le maintien d'un panier de services du quotidien dans les bourgs centres ruraux? 6 services ressortent comme indispensables à la vie quotidienne: le médecin, la poste, la boulangerie / alimentation, la pharmacie, la stations service, le DAB. L'affaiblissement de ce niveau d'offre peut entraîner la fermeture d'autres commerces de proximité. Comment assurer la subsistance d'un réseau de pôles de grande proximité axés sur la complémentarité de ces services? Pour les DAB: a) financer la mise en place de DAB « publics » dans les zones très éloignées, b) Promouvoir les services de retrait proximité assurés par la Poste et le Crédit Agricole et c) Mener une veille sur les évolutions en matière de modes de paiement afin d'anticiper les éventuelles fractures. Pour les boulangeries et alimentations: a) à l'échelle intercommunale voir départementale, identifier les « derniers commerces » et b) mettre en place une veille / soutien au maintien, reprise d'activité
- 2) Comment assurer le maintien des services stratégiques? Dans une approche plus individuelle, la subsistance de certains services stratégiques (stations-services, pharmacie) est un enjeu de survivance pour les territoires. Il s'agirait, de manière générale de cartographier les services du quotidien stratégiques devant faire l'objet d'une veille (dernier commerce). Pour les Pharmacies différentes solution peuvent être envisagées, en lien avec la démographie médicale notamment: a) le maintien des médecins généralistes (Cf services de santé), b) le regroupement des petites pharmacies à proximité, c) développer un système de livraison à domicile des médicaments, d) Encourager l'ouverture d'officine en proximité des structures de santé pluri-professionnelles, e) travailler en lien avec la faculté pour encourager les étudiants à s'intéresser aux zones fragiles, f) expérimenter la téléconsultation en officine. Pour les stations-service: a) maintenir le soutien public sur les investissements de mise aux normes, b) soutenir la diversification des services dévolus, c) la mise en gérance public / privé de la dernière station-service à l'échelle du bassin de vie.
- 3) Comment adapter les heures d'accès aux services postaux pour tous les usagers? a) adapter les horaires des agences postales communales (ex: 16h à 19h, ouverture aux heures de marché, ...), b) privilégier les relais poste commerçants aux horaires plus adaptés pour les actifs

## ► Thème n°4 - Services à usage ponctuel – Les chiffres clés

Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité*	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires*
DDFIP LA CHARENTE	15 min	10 min	66 %	4,8 %	53	-	De 2 à 6	Lundi-vendredi	47%
CAF	15 min	19 min	52 %	40,6 %	246	3	De 1 à 10	Lundi-vendredi	41%
СРАМ	30 min	13 min	52 %	0,1 %	2	-	De 0,5 à 15	Variable	
MSA	15 min	21 min	52 %	50,4 %	272	1	7	Lundi-vendredi	
CARSAT	30 min	29 min	52 %	20,5 %	160	2	7,5	Lundi-vendredi	

# ► Thème n°4 - Services à usage ponctuel – Les principaux constats

DDFIP LA	La DDFIP rationalise son réseau de présence (8 sites fermés depuis 2008), et poursuivra en recherchant à ne pas éloigner les usagers à plus d'une ½ heure. Malgré une accessibilité routière satisfaisante (10 min.), l'accessibilité globale est jugée faible (horaires d'ouverture). L'obligation de télé déclarer interroge pour les populations éloignées d'internet.

La Caf a remplacé des permanences par des points relais partenariaux (objectif d'un point d'accès numérique par bassin de vie). Un effort pour améliorer l'accès aux droits à distance via le site www.Caf.fr et différents types de médias. Le non accès au droit subsiste cependant pour les publics très éloignés des outils numériques malgré une offre spécifique dédiée aux allocataires en difficulté.

**Grands constats** 

La CPAM développe aussi les partenariats pour un maillage territorial plus efficient (réponses de niveau 1) avec revue annuelle des permanences. Elle recherche à favoriser l'auto-administration via ses services dématérialisés afin d'optimiser un recours aux agents à réelle valeur ajoutée. Une démarche proactive auprès des usagers en difficulté si elle détecte un non accès au droit.

Les implantations sont stables, mais le contexte budgétaire amène des réflexions sur la politique d'accueil et des recherches de mutualisation: quelle sera sa présence territoriale demain ? Relativement éloignée, la MSA offre néanmoins la possibilité de se déplacer chez les assurés, mais cela reste très minoritaire et développe ses services à distance (téléphone et en ligne).

La couverture physique a été rationalisée depuis 2006 via le regroupement sur certains sites mais ne devrait plus évoluer. Au niveau téléphonique, il existe déjà une plate-forme téléphonique et le renforcement des services en ligne fait partie des objectifs tout comme le participation aux maisons de service au public.

LA CHARENTE | Diagnostic prealable à l'elaboration du Schema departemental d'amelloration de l'accessibilité des services au public

CARSAT

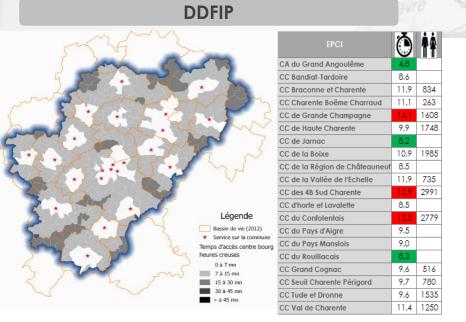
Service

CAF

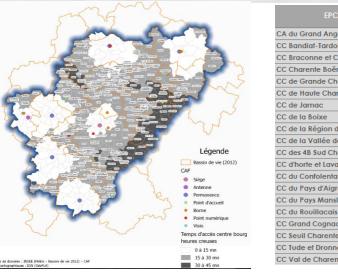
**CPAM** 

**MSA** 

# ► Thème n°4 - Services à usage ponctuel – Cartographies

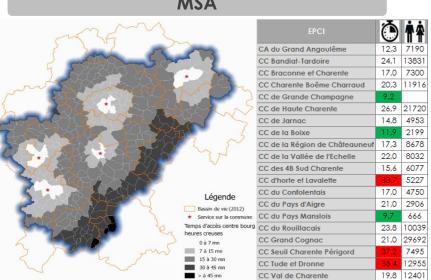


## CAF



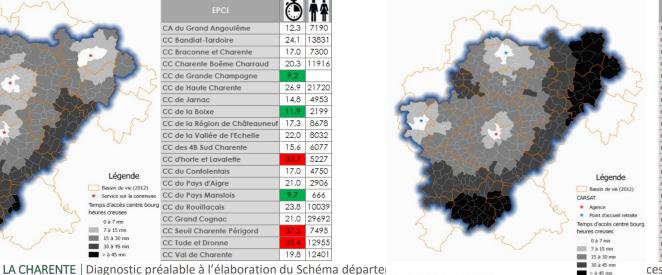
EPCI		Ħ₩
CA du Grand Angoulême	12,3	7190
CC Bandiat-Tardoire	26,1	1433
CC Braconne et Charente	18,3	8065
CC Charente Boëme Charraud	20,3	1191
CC de Grande Champagne	12,3	808
CC de Haute Charente	27,8	2172
CC de Jarnac	8,4	
CC de la Boixe	23,3	8225
CC de la Région de Châteauneut	15,7	7316
CC de la Vallée de l'Echelle	22,0	8032
CC des 4B Sud Charente	14,2	5249
CC d'horte et Lavalette	32,3	5227
CC du Confolentais	15,8	4750
CC du Pays d'Aigre	25,5	4265
CC du Pays Manslois	20,3	8109
CC du Rouillacais	22,0	7993
CC Grand Cognac	10,9	4630
CC Seuil Charente Périgord	37,2	7495
CC Tude et Dronne	14,1	6322
CC Val de Charente	11.9	1647

#### **MSA**



Teritéo

#### **CARSAT**



EPCI		Ħ₩
CA du Grand Angoulême	12,3	
CC Bandiat-Tardoire	26,1	439
CC Braconne et Charente	18,3	
CC Charente Boëme Charraud	20,3	
CC de Grande Champagne	18,8	
CC de Haute Charente	43,0	19485
CC de Jarnac	15,8	
CC de la Boixe	23,3	214
CC de la Région de Châteauneuf	24,5	
CC de la Vallée de l'Echelle	22,0	
CC des 4B Sud Charente	35,0	15280
CC d'horte et Lavalette	33,7	3790
CC du Confolentais	41,6	10613
CC du Pays d'Aigre	26,1	941
CC du Pays Manslois	20,3	
CC du Rouillacais	27,8	2095
CC Grand Cognac	9,6	
CC Seuil Charente Périgord	37,2	6625
CC Tude et Dronne	52,3	12955
CC Val de Charente	11,9	
es au public		

## ► Thème n°4 - Services à usage ponctuel – Enjeux et pistes d'action

#### 1) Assurer un accès aux services en ligne accessible au plus grand nombre?

Une priorité donnée au développement des services en ligne. L'enjeu est que le plus grand nombre puisse y avoir recours et d'éviter les situation de non accès.

**Pistes** → a) Favoriser le déploiement d'interfaces simples d'utilisation avec aide en ligne, b) Donner accès à une offre de formation mutualisée, d) Déployer un réseau d'accompagnants dde proximité (localisé à moins de 7 minutes) à la réponse en ligne (via les MSAP)

#### 2) Redéployer des moyens pour mieux accompagner les publics les plus en difficultés?

La généralisation de l'accès en ligne permet des économie de temps pour les agents. Ce temps doit être redéployer pour accompagner les publics en difficulté.

**Pistes** → a) Assurer une veille sur les usagers en échec afin de les accompagner, b) Assurer un suivi et développer une offre de prise en charge individualisée, c) Ouvrir la possibilité d'un déplacement au domicile.

#### 3) Constituer un réseau de présence mutualisé de proximité pour l'accès aux droits sociaux?

La plupart des opérateurs intervenant dans ce domaine (CAF, CPAM, Département, ...) cherche à réduire leur présence. Pour répondre à l'enjeu de maintien de présence physique et en lien avec l'objectif de déploiement du 1<sup>ier</sup> accueil social inconditionnel de proximité, se pose la question de la mutualisation du réseau d'accès aux droits sociaux. Différentes options possibles:

**Pistes** → a) Systématiser la présence des opérateurs sociaux (y compris CD) dans les MSAP, b) constituer un réseau de présence de proximité mutualisé entre les différents opérateurs sociaux, c) Constituer un pool d'agents d'appui au 1 er accueil.

"Teritéo

LA CHARENTE | Diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

## ► Thème n°5 - SERVICES DE SÉCURITÉ - Les chiffres clés

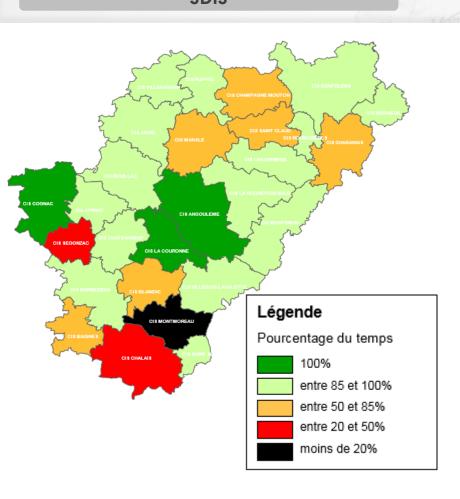
Service	Gamme	Trajet moyen	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours
Le SDIS	15 min	20 min			9	119	<b>7</b> j/7
Gendarmerie	15 min	9 min	5,9 %	27		119	7j/7

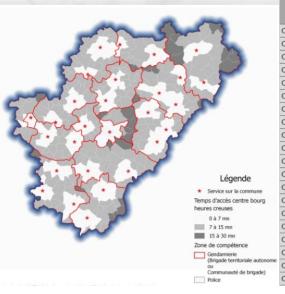
## ► Thème n°5 - SERVICES DE SÉCURITÉ – Les principaux constats

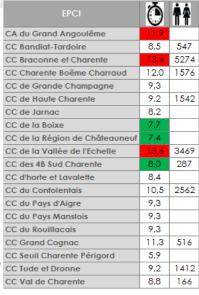
Service	Grands constats
Le SDIS	Implantation afin de garantir des secours en moins de 20 minutes (arrêté du 1er Février 1978). Le taux de renouvellement de sapeurs-pompiers volontaires est critique ce qui représente un risque lié à l'affaiblissement des capacités d'interventions sur certaines parties du territoire (Chalais, Segonzac, Montmoreau,). A cela s'ajoute une faible pérennité des engagement (38% des effectifs partent avant 5 ans d'engagement) qui entraine des enjeux de formation et risque de se traduire par un manque de sous-officier à terme alors que l'encadrement en sous-officiers est déjà insuffisant pour un certain nombre de territoires.
Gendarmerie	La couverture territoriale visant à intervenir dans les 30 minutes, la plupart des communes sont localisées à moins de 15 minutes. Elle c'est réduite avec la suppression de 2 brigades de proximité (Aubeterre-sur-Dronne et Saint-Angeau). La brigade de proximité de Marthon sera dissoute le 1er juillet 2016. D'autres projets sont en cours (à valider).

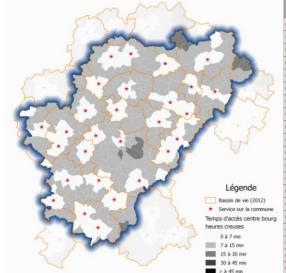
## ► Thème n°5 - SERVICES DE SÉCURITÉ - Cartographies

## SDIS Gendarmerie









## ► Thème n°5 - SERVICES DE SÉCURITÉ – Enjeux et pistes d'action

# 1) Comment relancer la dynamique du volontariat SPV et pérenniser les engagements y compris au niveau des médecins?

Différents dispositifs sont en place afin fin d'inciter à la mobilisation des sapeurs-pompiers volontaires (stage au SDIS pour les médecins SPV, label employeur, ...) mais des territoires restent sous dotés ou le seront à courte échéance. Il s'agit de créer une dynamique favorable à la mobilisation citoyenne

**Pistes** → a)réaliser une grande campagne de sensibilisation de la population (médias, affichage, ...), b) fixer des objectifs de recrutement aux collectivités des territoires en carence, c) mettre en place un suivi de l'engagement afin de comprendre et assurer les conditions permettant le maintien des SPV.

# 2) Comment assurer une rationalisation des brigades dans le respect de conditions satisfaisantes d'accès et de présence du service?

La rationalisation du maillage des brigades ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des populations.

**Pistes** → a) inscrire un temps d'accès maximum à respecter pour couvrir 99% de la population, b) développer une offre d'accès en ligne (dépôts de plaintes en visio, ...)

## ► Thème n°6 - SERVICES DE SANTÉ - Les chiffres clés

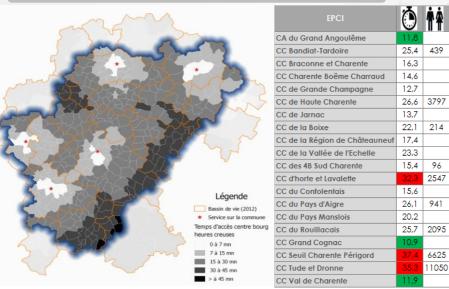
Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité*	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires*
Services d'urgence	30 min	21 min	92 %	7,9 %	79	3	112	7j/7	81%
Les maternités	30 min	28 min		18,5 %	179	3	112	7j/7	
Les médecins généralistes	7 min	5 min	86 %	10,9 %	122	1	10	Lundi-samedi	81%

# ► Thème n°6 - SERVICES DE SANTÉ – Les principaux constats

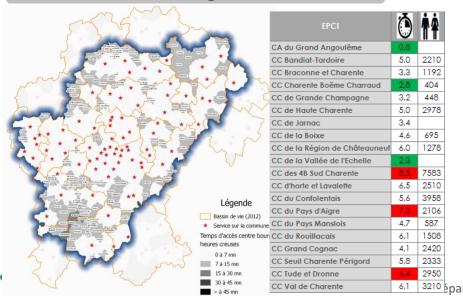
Service	Grands constats
Services d'urgence	Selon l'ARS, la totalité de la population doit être localisée à moins de 30 minutes (92,1% en Charente). 3 zones d'éloignement apparaissent (Cf – carte page suivante) et ne disposent pas de médecins correspondant SAMU. La baisse de la démographie médicale impacte les urgences (effet report) notamment dans les zones en carence de médecins. Il n'y a pas d'évolution de fréquentation justifiant une évolution des 5 services d'urgence existants.
Les maternités	L'implantation des maternités permet à la population d'être située à moins d'une heure mais 3 zones sont éloignées de plus de 45 minutes. La situation actuelle est issue de la suppression des maternités qui ne pouvaient plus fonctionner faute d'un nombre suffisant d'accouchements annuels (300 naissance minimum). Deux centres périnataux de proximité ont été mis en place à Ruffec et Barbezieux. Les difficultés à recruter un obstétricien (Cognac) peut provoquer un report de charge sur les membres de l'équipe restants et, à terme, menacer le maintien du service.
Les médecins généralistes	1 commune sur 4 est localisée à + de 7 min. d'un MG sans dépasser 15 minutes. La Charente a connu une baisse de 20% des médecins généralistes exerçant en libéral ou en mixte en 9 ans. Certains bassins de vie cumulent faible densité et forte diminution(+ de 30%) des effectifs (Cognac, Barbezieux Saint-Hilaire, La Rochefoucauld, Montbron et du Chabanais). Alors que l'âge moyen des médecins est plus élevé qu'en moyenne régionale et nationale, un non-renouvellement générationnel est quasi certain avec un creux important dans les années à venir dans un contexte d'augmentation de la population.

## ► Thème n°6 - SERVICES DE SANTÉ - Cartographies

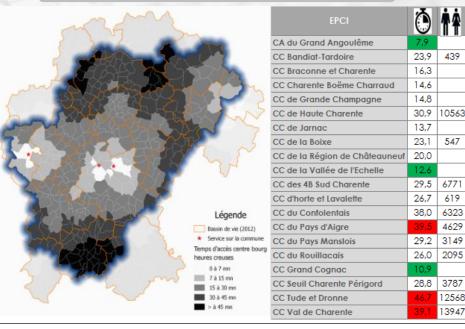
#### Les urgences

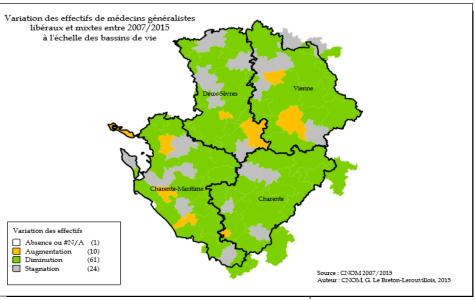


#### Les médecins généralistes



#### Les maternités





## ► Thème n°6 - SERVICES DE SANTÉ – Enjeux et pistes d'action

#### 1) Comment dynamiser le renouvellement démographique des MG?

L'enjeu du renouvellement des MG sera majeur dans les années à venir. De nombreuses actions sont possibles (Pacte territoire santé notamment) qu'il est nécessaire de coordonner dans un plan d'action dédié. IL sera important d'inciter les nouveaux médecins à devenir correspondant SAMU.

Pistes -> a) se rapprocher des facultés de médecine, b) développer l'accueil de stagiaires, c) constituer une cellule dédiée à l'accueil des nouveaux médecins, d) Créer les conditions d'un exercice attractif

#### 2) Comment faire aussi bien avec moins de médecins?

Même en cas de relance démographique, les nouvelles arrivées ne combleront pas les départs. Il faudra trouver les modes organisationnels qui permettront de mieux valoriser le temps des médecins

**Pistes**  $\rightarrow$  a) finaliser la couverture du territoire par les contrats locaux de santé, c) développer la télémédecine / téléconsultation, ...

#### 3) Comment sécuriser le renouvellement des spécialistes?

La raréfaction des spécialistes devient une menace pour le maintien de certains services.

Pistes → a) plan d'action de l'ARS pour l'ensemble des recrutements de spécialistes, b) Identifier les postes stratégiques pouvant mettre en danger le maintien d'un service et devant faire l'objet d'une anticipation des départs.

"Teritéo

LA CHARENTE | Diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

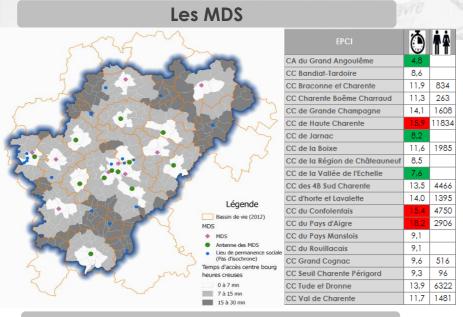
### ► Thème n°7 - SERVICES SOCIAUX - Les chiffres clés

Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité*	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires*
Les MDS	15 min	12 min	66 %	10,9 %	104		0	5/7	55%
Hébergements PA	15 min	6 min		0,03 %	1		112	7j/7	
Hébergements PH	30 min	12 min		0,03 %	1		112	7j/7	
L'aide à domicile			41 %				20	7j/7	63%

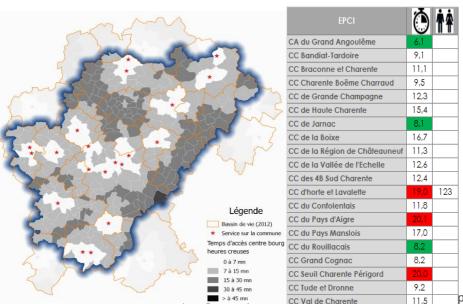
## ► Thème n°7 - SERVICES SOCIAUX – Les principaux constats

Service	Grands constats
Les MDS	-80% des communes de la Charente à moins de 15 minutes d'une MDS ou d'une antenne, aucune à plus d'1/2 heureDes permanences bien localisées dans les zones les plus éloignées du réseau principal -Pourrait constituer la base d'un réseau structurant pour l'accès aux services sociaux -absence de portail internet
Hébergeme nts PA	-nombre de places et répartition territoriale relativement satisfaisants: aucune commune à plus de 15 minutesune optimisation de l'existant devra être privilégiée -le coût n'est pas un frein: 42 établissements sont habilités à l'aide sociale -impacts du vieillissement sur la demande et sa réalité territoriale : réinterroger la répartition géographique de l'offre -le nombre de bénéficiaires ayant le statut handicapé entrant en EPHAD augmente régulièrement.
Hébergeme nts PH	-répartition territoriale relativement satisfaisants -la Charente était en déficit par rapport aux autres départements de la Régiontrois projets, récents ou à venir vont améliorer la situation: + 65 places entre fin 2015 et fin 2017 -un débat sur les délais d'obtention de places -des difficultés à répondre à des demandes portant sur des handicaps plus rares malgré des besoins de place limités.
L'aide à	-service rendu au domicile des bénéficiaires, couvre l'ensemble du territoire

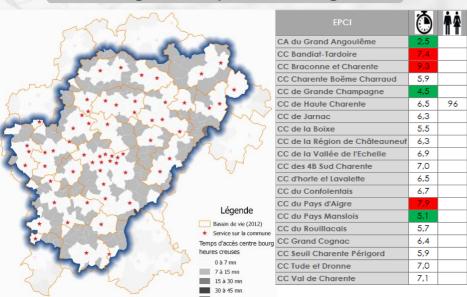
## ► Thème n°7 - SERVICES SOCIAUX - Cartographies



#### Hébergements adultes handicapés



#### Hébergements personnes âgées



## ► Thème n°7 - SERVICES SOCIAUX - Enjeux et pistes d'action

#### 1) Anticiper les impacts du vieillissement sur la territorialisation de l'offre

L'offre actuelle répond à la demande mais les besoins ont déjà évolué depuis l'actuel schéma gérontologique. Cette anticipation sera d'autant plus indispensable que les possibilités de créations de nouvelles places seront très limitées et qu'une optimisation de l'existant devra être privilégiée.

**Pistes** → a) réinterroger la répartition géographique de l'offre au regard des impacts du vieillissement sur la demande et sa réalité territoriale, b) adapter l'offre à l'augmentation du nombre de personnes âgées très dépendantes, c) créer (ou adapter) des capacités d'accueil handicapé au sein des EHPAD.

#### 2) Renforcer l'accompagnement des PH et diversifier l'offre d'accueil

Les augmentations de capacité permettent de répondre à la demande.

**Pistes** → a) d'intensifier l'accompagnement ; b) de développer l'accueil à domicile accompagné (système de familles gouvernantes ou autres) plutôt que la création de places en structure, c) de renforcer la collaboration entre les associations afin d'améliorer, la connaissance, l'articulation et la complémentarité de l'offre.

#### 3) Quel observation / suivi des bénéficiaires?

→ Dans un contexte ou cohabite: une dynamique structurante de dématérialisation de la délivrance des services (gain en efficience), des difficultés d'accès aux services voir non accès au droit chez certains bénéficiaires, des enjeux de renforcement des liens entre services : aide à domicile, EHPAD, ... les acteurs sociaux ne devraient-il pas se rapprocher afin de partager l'information relative aux ayant droit, mieux cibler leur action sur les bénéficiaires les plus en difficultés,

"Teritéo

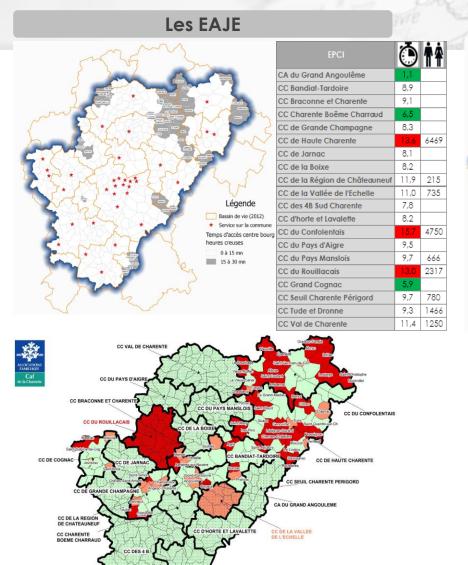
## ► Thème n°8 - PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE - Les chiffres clés

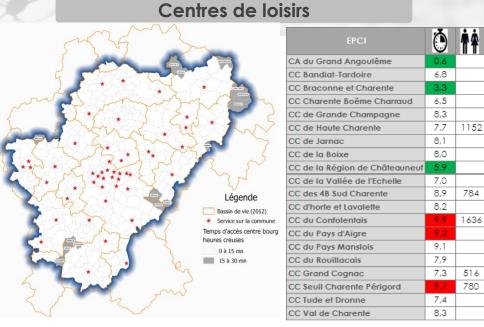
Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires
EAJE	15 min	12 min	71 %	9,8 %	95	1	15	Lundi- samedi	65%
ALSH	15 min	8 min	76 %	1,2 %	13		15	Lundi- samedi	

#### ► Thème n°8 - PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE – Les principaux constats

Service	Grands constats
EAJE	-la couverture territoriale en EAJE s'améliore avec 6 nouveaux centres d'accueil ouverts depuis 10 ans (+10%) -certaines parties du territoire sont moins couvertes (1 zone de déficit) mais il y aussi moins de jeunes enfantssur certains secteurs, des délais courts peuvent s'observer pour obtenir une place en crèche (listes d'attente)des projets sont actuellement en cours de négociation : pour 50 places environ -Les assistantes maternelles sont présentes sur l'ensemble du territoire (1 min. de trajet en moyenne) -Les difficultés sont plus liées : 1) à l'accueil des enfants porteurs de handicap 2) aux parents en parcours de retour vers l'emploi ou travaillant en horaires atypiques.
ALSH	-avec seulement 13 communes à + de 15 minutes, la couverture du territoire apparaît très satisfaisante. -aucune zone de déficit chronique n'apparait : les 12 communes éloignées sont relativement dispersées -l'offre d'accueil de loisir sans hébergement couvre actuellement l'ensemble des besoins sur le territoire

# ► Thème n°8 - PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE - Cartographies





Source: CAF de la Charente CHEMA DEPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES - Comité stratégique du 13/04/2016

Teritéo LA CHARENTE

## ► Thème n°8 - PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE - Enjeux et pistes d'action

#### 1) Adapter l'offre d'accueil aux besoins de jeunes

L'offre couvre les besoins. Les objectifs sont qualitatifs plus que quantitatifs.

Pistes → a) développer une offre d'accueil adaptée aux besoins (soutien aux expérimentations et aux initiatives jeunesse, appui sur le réseau des référents jeunesse des territoires de la Charente pour la construction d'une vision commune du public, de ses besoins et des moyens à déployer...), b) accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs, dans la redéfinition de leur politique jeunesse dans le cadre de la réforme territoriale (financement d'une fonction de coordination ...), c) soutenir l'autonomie des jeunes (projet habitat jeune), d) mutualiser les actions autour de la réussite scolaire et de l'épanouissement des enfants, de l'éducation à la citoyenneté et au bien vivre ensemble dans le cadre d'un partenariat avec l'Education nationale ; e) accompagner les promeneurs du Net, f) soutenir les dispositifs permettant le départ en vacances des enfants et des jeunes ; g) améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun. L'objectif 2016 étant la mise en place d'équipes relais dans les Alsh volontaires, h) adapter le dispositif de formation Bafa-Bafd afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et des Alsh.

#### 2) Quelles marges d'adaptation / réponse aux besoins spécifiques des parents?

→ Pour les EAJE, réflexion possible sur les horaires atypiques

L'offre d'accueil est suffisante en nombre de places proposées, mais il est nécessaire de promouvoir l'accueil par les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s. Les efforts des 5 années qui viennent porteront sur la satisfaction des besoins de garde atypiques:

a) les difficultés d'accès pour les enfants porteurs de handicap: un coordinateur pour l'accueil des enfants porteurs de handicap dans tous les lieux d'accueil de droit commun du département a été recruté. Il fait le lien entre les familles, les lieux d'accueil ou les assistantes maternelles et les lieux de soins, et b) les parents en retour vers l'emploi ou en parcours d'insertion: un groupe de travail PMI, Caf, Msa a été mis en place afin de trouver des solutions. Il y a une réflexion sur la faisabilité de l'extension de l'expérimentation menée à Cognac sur le service de garde à domicile mais cela aura un coût important.

Ces constats inscrivent le département dans une logique de veille, veille quant à sa capacité à offrir de manière durable une place d'accueil à chaque jeune enfant, mais aussi veille quant à sa capacité à apporter aux familles une réponse qualitative et diversifiée.



### ► Thème n°9 – L'EDUCATION – Les chiffres clés

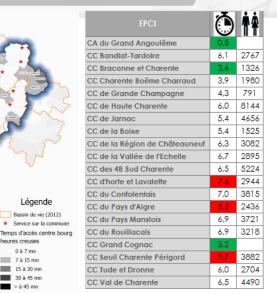
Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité*	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires*
Ecoles maternelles	7 min	6 min	86 %	16,9 %	157	3	15	5jrs/7	79%
Ecoles élémentaires	7 min	2 min	88%	1,2 %	18		15	5jrs/7	82%
Les collèges	15 min	9 min	86 %	3,3 %	28		10	5jrs/7	82%
Les lycées	30 min	14 min	81 %	0	0		10	5jrs/7	81%

## ► Thème n°9 – L'EDUCATION – Les principaux constats

Service	Grands constats
Ecoles maternelles et élémentaires	-le seuil de 7 minutes est dépassé pour 40% des communes pour les maternelles, 16 communes pour les élémentaires -3 zones de déficit peuvent être identifiées pour les écoles maternelles autour de Mainzac, Montrollet et Epénède -la population scolaire n'a cessé de décroître, notamment dans les zones rurales peu attractives -62% d'élèves accueillis dans des écoles de moins de 3 classes -certaines écoles ne comptent que 11 ou 12 élèves par classe -nécessité de regrouper les élèves et de mutualiser les moyens pour faire perdurer une offre éducative de qualité
Les collèges	-la sectorisation, datant du milieu des années 1970, avait été définie sur la base des bassins de population -la couverture du territoire s'est maintenue y compris dans les zones rurales malgré une légère baisse démographique -le seuil de 15 minutes est largement respecté en Charente, seules 26 communes, se retrouvent au-delàLes projections indiquent une probable baisse des effectifs dans les années à venir (-5% environ).
Les lycées	-le seuil de 30 minutes maximum est totalement respecté en CharenteAucune commune ne se retrouve au-delà de ce seuilperspective de baisse des effectifs -la taille des internats représente un véritable enjeu avec aujourd'hui des problèmes de tension sur les places.

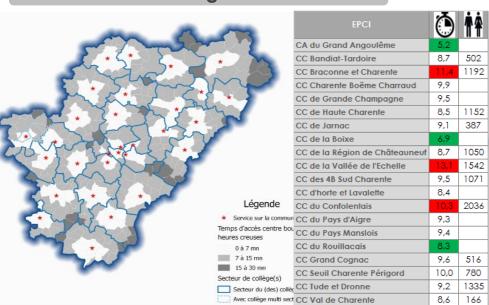
## ► Thème n°9 – L'EDUCATION – Cartographies

#### **Ecoles maternelles**

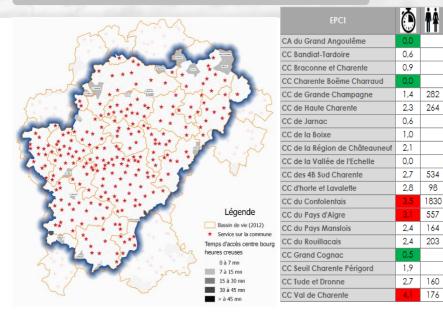


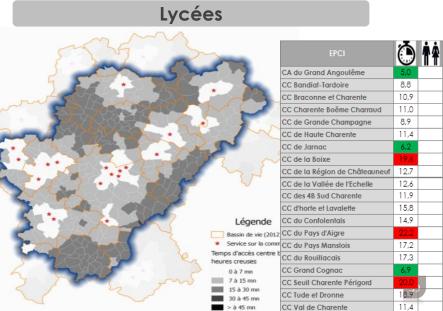
#### Collèges

15 à 30 mn



#### **Ecoles élémentaires**





## ► Thème n°9 – L'EDUCATION – Enjeux et pistes d'action

# 1) Accompagner la rationalisation de la carte scolaire en assurant le respect d'un temps d'accès à ne pas dépasser

Une continuation de la rationalisation de la carte scolaire est prévue par l'éducation nationale. Elle ne doit pas être subie mais anticipée et accompagnée par les élus locaux dans une vision géographique à l'échelle supra communale. Cette optimisation doit tenir compte des enjeux de maintien d'une proximité du service et d'un temps maximal d'accès aux écoles.

- → Pistes: a) utiliser le protocole ruralité, activé à la prochaine rentrée scolaire pour 3 ans, afin de mener une concertation à l'échelle intercommunale sur le maillage des écoles maternelles et élémentaires, b) mettre à disposition des élus, la grille de critères et les données leur permettant de choisir le réseau d'écoles à pérenniser (évolution des effectifs, flux, temps de trajet maximal...),
- 2) Envisager une possible évolution de la carte des collèges dans le cadre d'une réflexion sur les conditions de réussite scolaire

Si la baisse d'effectifs identifiée se confirme, cela amènera le Département et l'Éducation Nationale à réfléchir à une nouvelle organisation territoriale si la capacité est suffisante et les modifications n'ont pas d'effets trop négatifs sur les élèves (temps de transport scolaire notamment). Si une réorganisation est effectuée, elle le sera sur la base de critères objectifs, tant quantitatifs que qualitatifs.

3) Maintenir une offre de places d'internat répondant à la demande



### ► Thème n°10 – SERVICES de l'EMPLOI – Les chiffres clés

Service	Gamme	Trajet moyen	Evaluation accessibilité*	Pop. éloignée	Communes éloignées	Zone (s) de déficit	Accessibilité hors heures de bureau	Jours	Evaluation horaires*
Pôle emploi	30 min	21 min	53 %	7,5 %	75	3	11	5jrs/7	48%
Cap emploi	30 min	13 min		0,03 %	1		6	5jrs/7	
Mission locale	30 min	9 min	53 %	0	0		2	5jrs/7	48%

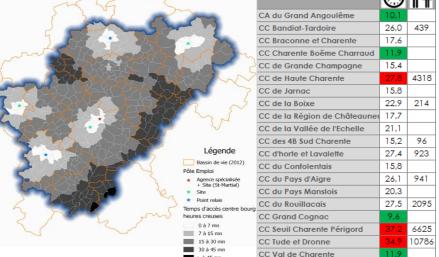
## ► Thème n°10 – SERVICES de l'EMPLOI – Les principaux constats

Service	Grands constats
Pôle emploi	-objectif de positionner tous les demandeurs d'emploi à moins de 30 minutes -80% des communes respectent ce seuil. 75 communes, réparties sur 3 zones le dépassepôle emploi réalise, des entretiens délocalisés sur les sites du Département (9 MDS et les CCAS Cognac et Angoulême) -une offre de service 100% web a été développée: inscription, visio, web dating,un important travail d'information des partenaires sur la mise en place des services en ligne a été réalisé -les personnes maitrisant peu la langue ou les outils informatiques peuvent rencontrer des difficultés pour y accéder
Cap emploi	-bon maillage du territoire (1 permanence supprimée): l'ensemble des communes (sauf Combier) sont à – de 30 minrecherche d'optimisation du temps de travail des agents : réflexion sur le déploiement d'entretiens à distance -réflexion sur le regroupement de permanences (Cap Emploi pourrait être intéressé par les nouvelles MSAP) -certains lieux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite et un travail devra être réalisé sur ce point.
Mission locale	-la quasi intégralité du territoire à moins de 15 minutes mais sur la MLI Arc Charente, 75% des jeunes n'ont pas le permis et ses agents consacre 1,5 ETP de déplacement par anl'arrivée de la Garantie jeune bouscule l'organisation actuelle et oblige les MLI à recentrer leur offre de services -une tentative de déploiement de services en visioconférence avait été réalisée vers 2010 mais le financement a été arrêté -inexistence ou faiblesse des sites web

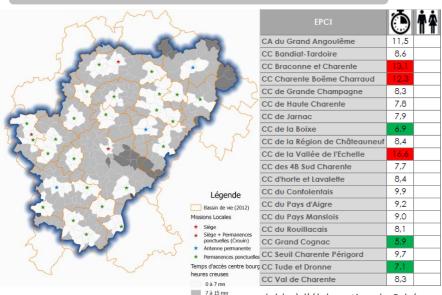
"Teritéo

## ► Thème n°10 – SERVICES de l'EMPLOI – Cartographies

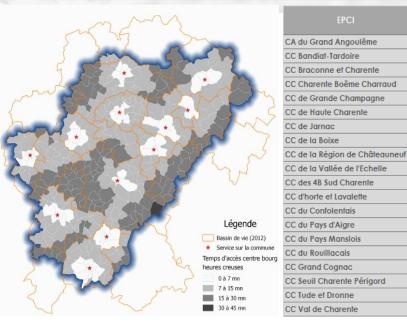
# Pôle emploi CA du Grand Angoulême CC Bandiat-Tardoire CC Braconne et Charente 17.6



#### Missions locales



#### Cap emploi



16,9

15,4

13,3

13,3

11,7

12,9

13,3

15,0

18,2

9,6

20,2

9,6

11.7

123

## ► Thème n°10 – SERVICES de l'EMPLOI – Enjeux et pistes d'action

# 1) Profiter de l'optimisation de la gestion du grand public pour améliorer l'accompagnement des publics les plus en difficultés

La dynamique de dématérialisation des services s'est renforcée depuis début 2016 avec l'inscription et l'obligation d'échanger en dématérialisé. Cette approche peut constituer une barrière pour certains publics peu a l'aise avec internet. Elle interroge aussi sur son efficacité dans les zones disposant d'une connexion limitée.

→ Pistes: redéployer une partie du temps économisé grâce au développement de l'autoadministration de leur dossiers par les bénéficiaires en faveur d'un accompagnement renforcé des publics les plus en difficultés (ex: redéployer 2 ou 3 permanences dans les zones de déficit, proposer des RDV au domicile, ...)

#### 2) Renforcer le recours à internet pour un service ciblant des bénéficiaires de 15 à 25 ans

Au contraire de pôle emploi, les MLI charentaises ne mobilisent quasiment pas internet afin de donner accès à leurs services alors qu'elles s'adressent à un public jeune. Cela constitue un champ d'amélioration et d'optimisation important que leur permettrait d'économiser et redéployer du temps sur de l'accompagnement.

→ Pistes: 1) développer une offre de services en ligne (via le réseau national?), 2) Travailler en partenariat avec les opérateurs de transport afin de favoriser la mobilités des jeunes.